

Alpes du sud

« Les panneaux photovoltaïques, on les met sur les toits et les vaches dans les prés »

N.M.

Accueillir des moutons sous les panneaux ? « C'est de la fumisterie, balaye Éric Lions. C'est faire accepter un projet qui n'a rien d'agricole. Le promoteur est là pour faire de l'énergie sur le dos de l'agriculture. Pour nous, hors de question de laisser un projet comme celui-là, parce que s'il en passe un, c'est la porte ouverte à tout. » La position du président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes est claire. Elle est partagée par l'ensemble des syndicats, unanimes lors d'un vote sur la question à l'automne 2021. « Il y a suffisamment de bâtiments, de toits, de parkings à équiper avant d'en mettre sur des terres agricoles. Aujourd'hui, elles doivent rester à l'agriculture. Il en va de la souveraineté alimentaire de nos concitoyens. »

À Garde-Colombe, « en termes de production alimentaire, on est vraiment déficitaire : on passe d'une terre cultivable à une terre en partie pastorale » compare Jean-Marie Digue, le directeur de la Safer 05, acteur du foncier rural dont la mission première est de « préserver les terres agricoles ». « On fait le constat que nous sommes une région où la surface agricole utile est limitée et c'est le cœur de notre production alimentaire. Nous sommes fortement opposés aux parcs photovoltaïques sur des terres mécanisables. »

• Enlever l'amiante, mettre des panneaux ?

Le danger, c'est l'argent. Éric Lions a conscience que la location d'un terrain est « un complément de revenu non négligeable. Mais pour l'élu, il faut voir plus loin. « L'argent de l'énergie est sans commune mesure avec celui de l'agriculture. Les gens auront très vite fait le choix de gagner de l'argent sans rien faire au détriment des cultures, mais je regrette : si on remplit les champs de panneaux photovoltaïques, on ne pourra plus y faire de la nourriture. »

Malgré tout, il faudra bien produire de l'énergie renouvelable, Éric Lions le sait. L'équipement en photovoltaïque des hangars agricoles, moins rentable, a ralenti ces dernières années. La chambre d'agriculture planche avec ses partenaires sur la question. « Il y a un enjeu "amiante" sur les toitures des exploitations existantes, qui pourraient être démontées et traitées en mettant des panneaux. »

